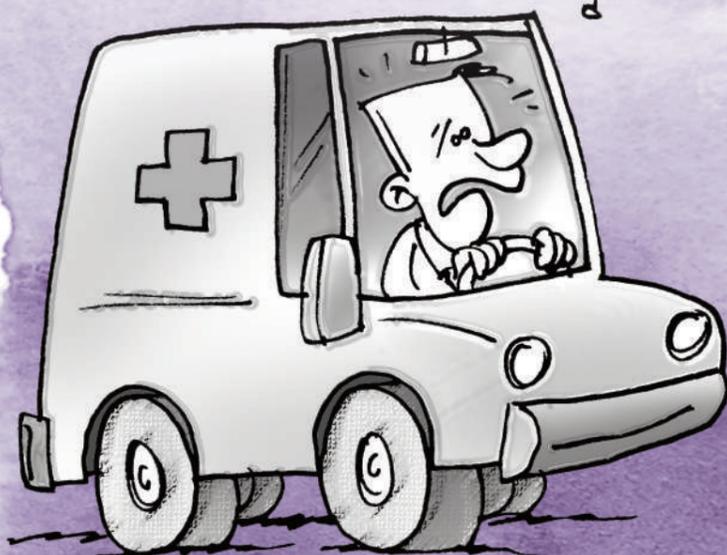


CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

SE VACCINER C'EST PROTÉGER

ET AUEZ !
UNE OBLIGATION
EN PLUS...



CEP/12.

Si cette vaccination est si importante, pourquoi n'est-elle pas obligatoire ?

C'est une question régulièrement débattue dans la plupart des pays dont la France. Certains états aux USA ont rendu obligatoire cette vaccination pour les professionnels de santé, avec une bonne acceptabilité. L'objectif premier de la vaccination des soignants est de protéger leur santé. Une obligation vaccinale est justifiée vis-à-vis d'une maladie (comme l'hépatite B) qui met directement leur vie en danger. Dans le cas de la grippe, exceptionnellement très grave chez les soignants, l'objectif est au moins autant de protéger les soignés d'une éventuelle contamination. On considère que ceci devrait suffire à convaincre les soignants de se faire vacciner sans recourir à des moyens coercitifs.

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

**SE VACCINER
C'EST PROTÉGER**

CE N'EST PAS UN HOLD UP...
J'AI LA GRIPPE !!



CEJ'12.

Pourquoi vacciner les professionnels de santé alors que d'autres personnes peuvent introduire la grippe dans nos établissements ?

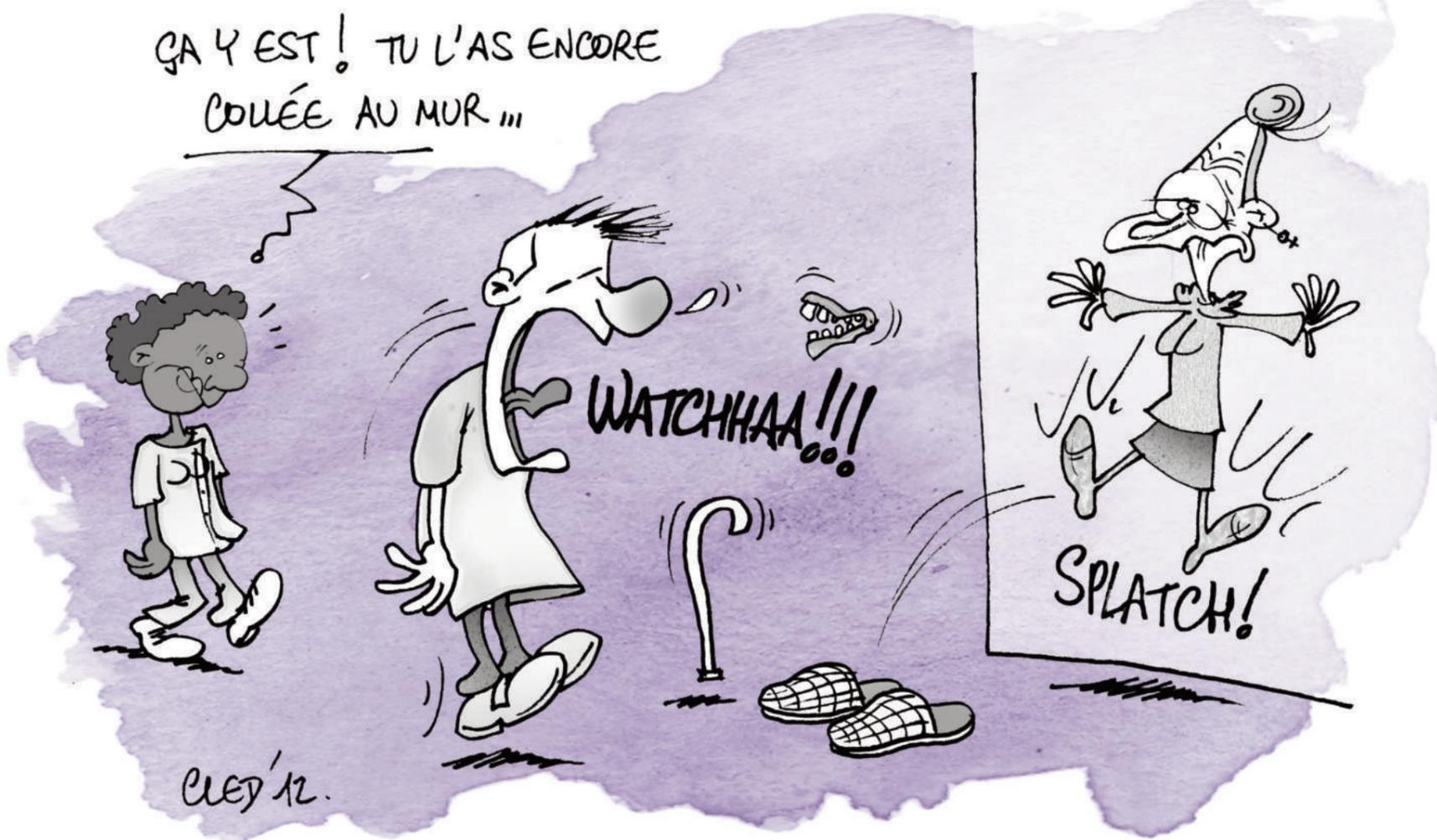
En effet, il paraît difficile de réduire à zéro le risque de grippe pour les patients hospitalisés/résidents avec la seule vaccination du personnel. Mais en tant que soignant, il est important de faire le maximum pour ne pas être à l'origine d'une contamination.

Donner des soins à un patient/résident en sachant que l'on est susceptible de lui transmettre la grippe n'est pas une démarche professionnelle ou personnelle satisfaisante.

Pour limiter le risque d'introduction de la grippe dans les établissements de santé en période épidémique, il faut demander aux visiteurs grippés ou présentant une infection respiratoire de ne pas rendre visite aux patients, ou résidents, et/ou de porter un masque qui est mis à leur disposition à l'entrée de l'établissement.

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

**SE VACCINER
C'EST PROTÉGER**



Création et mise en pages : CCLIN Sud-Est • Jacques Sardat - 2016

Dans les EHPAD, la plupart des personnes âgées sont vaccinées contre la grippe, en quoi me faire vacciner peut les protéger ?

En effet, le pourcentage de vaccinés parmi les pensionnaires des EHPAD est généralement élevé. Malheureusement, du fait du vieillissement du système immunitaire, les personnes âgées répondent moins bien aux vaccins, notamment contre la grippe.

Il n'est pas certain que vos pensionnaires soient bien protégés par leur propre vaccination.

La vaccination des soignants évite qu'ils ne contaminent les résidents et représente donc un complément important.